



## Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### Séance du vendredi 02 avril 2021

#### **Délibération N° CS\_2021\_04\_1**

Objet : **Affectation des résultats 2020**

Date de convocation : **jeudi 25 mars 2021**

Date d'affichage du compte-rendu complet : **vendredi 09 avril 2021**

**Président de séance** : Monsieur MILLET Pierre-Alain

#### **Etaient présents (Titulaire(s) ou Suppléant(e)s) :**

Monsieur MILLET Pierre-Alain, Monsieur RIAS Bernard, Monsieur VIOLLET Alain , Monsieur ARIAGNO Jeff, Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc, Monsieur LEFORT Damien, Monsieur MAILLET Eric, Monsieur MERMOURI Azdine, Madame MICHAUD Maryse, Monsieur MBOUNI Levana , Monsieur RAPP Florent, Monsieur SOW Abdoulaye

#### **Etaient absents ou excusés et ayant donné pouvoir (Titulaires ou Suppléants) :**

Monsieur BONY Vincent (donnant pouvoir à Monsieur LEFORT Damien), Monsieur ODO Xavier (donnant pouvoir à Monsieur RAPP Florent), Madame VILLEDIEU Florence (donnant pouvoir à Monsieur BOUCHACOURT Jean-Luc), Monsieur VITORIO Alipio (donnant pouvoir à Monsieur MERMOURI Azdine)

Les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du code général des collectivités territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.

Vu la délibération numéro 2021\_03\_2 en date du 12 mars 2021 relative au vote du compte administratif de l'exercice 2020 et arrêtant les résultats de l'exercice 2020 à affecter / reporter comme suit :

Section de fonctionnement : 468 164, 50 euros

Section d'investissement : 425 085, 51 euros

Considérant un excédant d'investissement net de reste à réaliser de 7 466, 90 euros ;

Le Comité Syndical décide

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 15 voix pour

Et 1 absence

- d'approuver l'affectation définitive des résultats de l'exercice 2020 sur le budget primitif de l'exercice 2021 comme suit :

**Résultat de fonctionnement cumulé avant affectation : 468 164,50 €**

- Résultat de fonctionnement reporté (R002): 122 801,50€
- Affectation en 1068 : 345 363 €

**Résultat d'investissement reporté (R001) : 425 085,51 €**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

**Pour expédition certifiée conforme,  
Le Président, Pierre-Alain MILLET**